

# PROCÉDURE PRÉ-CONSULAIRE

J'ai obtenu une inscription en dehors de la  
procédure Études en France.



1

Je crée un compte Études en France ou je me connecte sur le compte déjà créé sur le site internet [www.gabon.campusfrance.org](http://www.gabon.campusfrance.org)



5

Je reçois la demande de paiement et je règle les frais de dossier via MoovMoney \*555# 5. Paiement 6. Campus France

Les frais de dossier s'élèvent à 80000 FCFA. Ils ne sont pas remboursables.



2

Je sélectionne l'onglet « Je suis déjà accepté par un établissement français »

Je choisis dans le menu déroulant « J'ai reçu une acceptation papier en dehors de l'application Études en France » et je complète les informations demandées



6

Je passe un entretien (voir ci-dessous la liste des justificatifs à présenter)

Je ne suis pas concerné par les étapes 5 et 6 si j'ai déjà validé un dossier de candidature Etudes en France.



3

- Je saisis mes informations personnelles

- Je scanne et j'insère les documents justificatifs dans mon dossier.

- Je sou mets mon dossier à l'espace Campus France



7

Je fais ma demande de visa sur le site de : [https://france-visas.gouv.fr/fr\\_FR/web/france-visas](https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas)

Je télécharge les pièces justificatives.



4

En attendant que l'espace Campus France valide mon dossier ou me le renvoie pour correction, je demande à l'établissement de confirmer mon inscription, la date de rentrée et la date limite d'arrivée à l'adresse : [campusfrancegabon@gmail.com](mailto:campusfrancegabon@gmail.com)

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Une photo, une pièce d'identité, tous les relevés de notes validés ou bulletins des trois dernières années, le relevé de notes et le certificat d'admission du baccalauréat, les diplômes et attestations de réussite obtenus au supérieur et l'accord préalable d'inscription et un CV.

La validation ne débutera qu'à partir du 1 mai 2023.

## REMARQUES

Vous devez entamer la procédure Études en France au minimum un mois avant la date de rentrée dans votre établissement et avant d'effectuer votre demande de visa.

## APPEL À VIGILANCE

Attention ! L'usage de faux documents a des conséquences.